

que les conservateurs auraient dû se montrer plus actifs, et mieux surveiller la confection des listes. Mais ils s'en sont rapportés à l'officier chargé de cette besogne, et donnent pour excuse qu'ils se sont adressés au juge et à son secrétaire, mais sans pouvoir obtenir aucune satisfaction. Il y a encore plus. Je découvris que les paroisses, qui devaient donner des majorités considérables à M. King, avaient été revisées par l'officier reviseur lui-même, c'est-à-dire par l'honorable juge Steadman, et que ce dernier avait employé comme sous-reviser une personne frappée d'incapacité légale, n'étant pas un avocat pratiquant depuis cinq ans. Ce sous-reviser avait fait le travail de revision dans les paroisses généralement appelées paroisses conservatrices. Cette circonstance était une sérieuse difficulté pour moi. Je savais très bien que, si j'obtenais une majorité dans ces paroisses conservatrices, elle ne me serait d'aucune utilité. Je savais que les listes n'étaient pas revisées légalement, et que je ne pourrais aucunement compter la majorité que me donneraient ces paroisses. J'ai obtenu une majorité de 90 dans ma paroisse natale; dans d'autres paroisses, ma majorité a été de 80, ou 90. Cependant, légalement parlant, tout cela se trouvait sans valeur. Je ne veux pas, cependant, insinuer que l'honorable juge a commis ces choses intentionnellement. J'espère que tout cela s'est fait par inadvertance, et pour ce qui regarde M. King, je ne dis pas, non plus, qu'il soit aucunement responsable de ces irrégularités. Je ne veux rien dire contre lui. Je l'ai toujours considéré comme un gentilhomme et l'ai toujours traité comme tel, chaque fois que le l'ai rencontré.

M. MILLS: Non, non.

Sir JOHN A. MACDONALD: Honte!

M. BAIRD: Je puis dire que j'ai toujours traité M. King en gentilhomme. En affaire, j'ai toujours trouvé que c'était un homme intègre et un homme d'honneur, et dans nos rapports politiques nous ne nous sommes jamais injuriés. La dernière fois que j'ai rencontré M. King, nous nous quittâmes amicalement, et cela depuis que j'ai été déclaré élu. Au commencement de la lutte, je connaissais la difficulté qu'il y avait devant moi. Mon premier acte fut de voir M. King. Je causai avec lui. Je lui dis qu'il était probable qu'une difficulté légale serait soulevée après l'élection. Je lui proposai, ou lui demandai s'il savait comment nous pourrions l'éviter. Je lui dis que j'étais prêt à engager la lutte et à accepter le résultat dans ces paroisses, quel que fût celui qui aurait la majorité, s'il y avait maintenant une entente entre nous. M. King parut confiant dans sa force et connaissance la faiblesse de ma position. Bien qu'il me parlât amicalement, il me dit cependant: "Je ne puis conclure aucun arrangement. Je crains que mon parti ne s'y soumette pas, et je puis ajouter que, si vous êtes élu, il est certain que tout sera fait pour contester votre siège." Je répétai ma demande, trois fois, dans le cours de la conversation, et à la fin, je lui dis que s'il avait quelque remède à suggérer jusqu'à la présentation des candidats, de me le faire connaître et que je l'accepterais. Mais M. King ne donna aucune réponse à mes propositions.

Une autre difficulté se dressait devant moi, on m'annonça que le shérif du comté, qui était alors considéré comme devant être l'officier-rapporteur, mettrait de côté toutes les paroisses conservatrices, où la revision des listes s'était faite illégalement, et ferait le rapport d'élection sur la majorité obtenue dans les paroisses dont les listes auraient été préparées par le reviseur.

En apprenant ce que l'on disait des dispositions du shérif, je songai, pour la première fois, à demander la nomination d'un autre officier-rapporteur, et on me répondit qu'il n'était pas désirable de mettre de côté le shérif qui avait habituellement rempli cette fonction. Je me mis en rapport avec mes partisans, dans le comté. J'en vis le plus grand nombre que je pus, et tous me parurent connaître le piège qui était tendu devant moi, et ils étaient d'avis que l'on devait réclamer. Je vis le ministre de la marine. Je lui soumis la

M. BAIRD

cause, et lui demandai des instructions. Il me dit qu'il vaudrait mieux, si c'était possible, laisser le shérif agir comme officier-rapporteur. Je lui dis que j'irais voir le shérif, bien qu'il fallut, pour cela, parcourir une distance d'environ cinquante milles, que je lui poserais la question ouvertement, et que, s'il se montrait disposé à faire le rapport d'élection suivant les états de votation de toutes les paroisses, il conserverait la charge d'officier-rapporteur. Je parcourus ces cinquante milles; mais je trouvais que le shérif avait quitté le village et qu'il ne serait pas de retour avant un quinzaine de jours.

Puis, au cours d'un autre entretien avec mes partisans, ils m'engagèrent à ne pas compter sur le shérif, et j'adressai ma demande pour changer l'officier-rapporteur. Donc, s'il y a quelqu'un à blâmer, c'est moi qui doit l'être et non d'autre. L'administration n'est pas blâmable, et pour ce qui me regarde, je prétends que je n'avais pas d'autre alternative en présence des renseignements qui m'étaient fournis, sachant que mes adversaires avaient assuré d'avance ma défaite. Je ne pouvais pas souffrir qu'un shérif, qui faisait ouvertement la lutte de hustings contre moi, agit comme officier-rapporteur. Un mot, maintenant, d'explication sur la nomination de M. John R. Dunn. Sa nomination n'est pas due au fait qu'il supportait le gouvernement, comme on l'a insinué. Sa nomination a eu un autre motif. C'est parce qu'il n'y avait personne en qui le peuple n'eût plus confiance dans le comté de Queen. C'est parce qu'il appartenait à l'une des plus anciennes et des plus respectables familles de ce comté. C'est parce qu'il était gradué dans un collège, le principal et le professeur d'une école de grammaire—un jeune homme dont le caractère, jusqu'alors, était inattaquable, sous le rapport de la fidélité et de l'intégrité.

Quelques DÉPUTÉS: Ecoutez, écoutez.

M. BAIRD: Quelques honorables députés peuvent rire; mais si l'on peut trouver des fautes dans la conduite de John R. Dunn, pourquoi ne les a-t-on pas encore fait connaître? A-t-on rien négligé pour le trouver en faute? Et j'affirme que jusqu'à son rapport d'élection, qui n'a pas plu au parti libéral, on n'avait rien à dire contre lui. Vous avez vu ici ce monsieur, devant la haute cour du parlement, et devant le tribunal de sa propre conscience; vous avez pu faire sur lui la plus minutieuse enquête, et je demanderai s'il se trouve un homme à la portée de ma voix, qui soit prêt à dire que John R. Dunn ait fait son rapport d'élection malicieusement? Y a-t-il un homme, ici, quelque injuste qu'il soit, qui puisse dire, après avoir vu et entendu John R. Dunn, ici, que ce dernier puisse se laisser séduire par l'appât du gain, ou puisse troquer son honneur et son caractère d'homme contre la modeste fonction qui lui a été confiée en cette circonstance? Je ne crois pas qu'il se trouve un seul gentilhomme, ici, qui oserait dire que M. Dunn soit un homme de cette espèce.

M. MITCHELL: Oh, oui, il y en a.

M. BAIRD: Je sais qu'on a prétendu, pour le bénéfice de l'argumentation, que sa décision sur le rapport d'élection est erronée, que sa décision ne repose que sur une formalité légale; qu'elle n'est pas justifiée par les précédents, ou par la loi. Mais je ne partage pas l'avis de ces messieurs. Je considère la question sous un autre point de vue. Je considère que la question est discutable, d'après la loi, et que j'avais le droit d'agir comme je l'ai fait, connaissant la responsabilité que j'assumais en acceptant ce rapport d'élection. Je savais très-bien que, si je n'avais pas le droit de mon côté, le bras puissant de la loi me ramènerait dans le vrai chemin. Telle était ma manière de voir, le jour du rapport d'élection. Il est vrai que je n'avais pas étudié à fond la question jusqu'alors, parce que j'ai quitté le comté peu après l'élection, pour retourner à Saint-Jean, où je réside; mais, pour ce qui me regarde, j'étais satisfait du résultat de l'élection. Et puisque l'honorable député de Saint-Jean (M. Ellis) a jugé à propos de mentionner ma